

# Relations entre l'Union européenne et les pays méditerranéens

2008/2231(INI) - 19/09/2008 - Document annexé à la procédure

Ce document de travail de la Commission comporte une proposition de renforcement du Partenariat régional tel que prévu dans le cadre du Processus de Barcelone. Les propositions portent en particulier sur le programme de travail 2009 tel qu'il devrait être adopté lors de la 10<sup>ème</sup> réunion des ministres des Affaires étrangères à Marseille, les 3 et 4 novembre 2008.

Cette réunion devrait intervenir à un moment crucial du développement des relations de l'Union avec la zone de la Méditerranée. Dans ce contexte, les grands objectifs de cette réunion devraient être les suivants :

- bilan des progrès accomplis par le Partenariat depuis la réunion des ministres des Affaires étrangères à Lisbonne (5 et 6 novembre 2007), en particulier en ce qui concerne la mise en œuvre du programme de travail quinquennal adopté à Barcelone en 2005;
- développements futurs du Partenariat à la lumière du nouveau "Partenariat pour la Méditerranée";
- accord sur les arrangements institutionnels liés au Processus de Barcelone.

Depuis la 2007, d'importants progrès ont vu le jour dans de nombreux domaines du Partenariat, et en matière de coopération régionale, notamment dans les 4 domaines majeurs suivants : dialogue politique; coopération économique; coopération culturelle et dimension humaine du Partenariat; migration, intégration sociale, justice et sécurité.

La plupart des initiatives concrètes qui ont fait l'objet d'un accord lors de la réunion de Lisbonne ont été mises en œuvre (ou le seront) en 2008. De nouveaux progrès sont attendus pour 2009 dans le cadre de la mise en œuvre du programme de travail quinquennal, de manière à progresser en matière d'intégration régionale. Le programme de travail détaille à cet égard les réunions prévues pour 2009 et traite des actions qui seront proposées dans les 4 chapitres majeurs concernés.